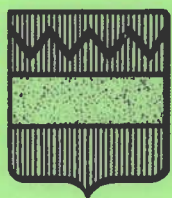


PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE



Wallonie

LIVRE I - URBANISME
LIVRE II - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par M. Gilles VERHOEST, propriétaire du bien sis, Rue de la Tour Vignoux, n°36b à Brugelette (M.) visant la construction d'un garage supplémentaire.

Le projet n'est pas conforme aux prescriptions du Lotissement en ce qui concerne :

- L'emplacement de ce volume : en dehors de la zone de bâtisse,
- La toiture plate de ce garage.

La demande nécessite des écarts aux prescriptions du permis de Lotir

Conformément à l'article D.VIII.6. du CoDT

L'affiche est posée ce 19 février 2021

L'enquête se déroule du 24/02/2021 au 10/03/2021 inclus.

Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous (068/45.73.10) à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be.

Les réclamations et observations écrites avec toutes vos coordonnées sont à envoyer du 24/02/2021 au 10/03/2021 au Collège communal :

- par recommandée à l'adresse suivante Grand Place, n°2a 7940 Brugelette,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be .

Brugelette, le 17 février 2021

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale f.f.
Sandy MAENHOUT



Le Bourgmestre,
André DESMARLIERES